Numéro 150

CHAIRE DE DYNAMIQUE SOCIALE (C.D.S)

MOUVEMENTS & ENJEUX SOCIAUX

Revue Internationale des Dynamiques Sociales



WWW.MESRIDS.ORG
MARS - AVRIL 2026
KINSHASA-R.D.C

M.E.S., n°150
Mars - avril 2026

SOMMAIRE

- Emery Kituku Kinzonzi, *L'utopie de l'apolitisme de la société civile dans un État en quête de démocratie. Réflexion sur un acteur politique autrement identifié*.....1
- Emmanuel Tshisekedi Babatubia, *L'assurabilité d'activités sportives en RD Congo*.....7
- Seraphine Kilongozi Musambi, *VIH, IST et prévenu : l'angle mort de la justice pénale congolaise en matière de violences sexuelles*.....13
- Véronique Pomo Lopaka, Jonathan Enguta Mwenzi et Simon Kayoyo Umbela, *Analyse comparative des indicateurs de qualité de l'enseignement entre les instituts supérieurs techniques publics et privés de la ville de Kinshasa*.....21
- Symphorien Lobo Kasongo, *Référendum d'initiative partagée (RIP) pour un développement durable dans le territoire de Lubao*.....27
- Héritier Tuli, *Le musée à l'épreuve du public : perceptions, malentendus et attentes face aux collections patrimoniales à Kinshasa*.....34
- Jerry Papa, *Pouvoirs propres et pouvoirs partagés du Président de la République : relecture à la lumière du contreseing en droit constitutionnel congolais*.....42
- Bernadette Muisaka kamono, Olivier Mangapi Kinze et Josephat Tshianda Kapinga, *Pratiques éducatives parentales telles que perçues par les adolescents de la commune de la N'Sele à Kinshasa*.....49
- Papy-David Imbwan Tambala, Henri-Bonard Bamfumu Musasa, Orchidée Phoba, *Usages informels du smartphone en contexte d'interdiction scolaire : étude menée auprès d'élèves finalistes en RD Congo*.....55
- Socrates Kangulumba Kiseselle, *Vacance prolongée du porte-parole de l'opposition politique en République démocratique du Congo : entre blocage institutionnel et stratégie politique*.....61
- Jonathan Mfiri Kenshune, *Opportunités et défis de la pratique du « e-église » sur le marché congolais de la foi*.....68
- Sylvain Kitenge Lobaba, *Cour des comptes et répression des fautes de gestion : quel regard pour une bonne gouvernance en RD Congo ?*.....74
- Fulgence Mbala Songa, Elysée Nteba Nawotuhola, Rodrigues Mboma Matondo, *Opportunités du marché du carbone et préalables à son opérationnalisation en République démocratique du Congo*.....82
- Timothée Ngongo Tambwe, *La question de migration des Mbororo face aux défis sécuritaires en Afrique centrale : opportunité ou facteur de déstabilisation*.....90
- Raphael Omatoko Okongema, *La sécurisation des paiements électroniques en droit congolais : analyse critique du cadre normatif et perspectives de réforme*.....98
- Mike Bola Malumalu, *La vente à tempérament en République démocratique du Congo. Analyse juridique, enjeux économiques et perspectives de réforme*.....103
- Elvis Felo Bitumba, Reagan Ngonzo Kitumba et Rochelvie Mayele Nkelele, *Difficulté d'adaptation durant la transition secondaire-université à la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation de l'Université de Kinshasa*.....108

- Gabriel Onadambo Koy, *Regard critique sur la responsabilité civile prévue à l'article 260 alinéa 2 CCCLIII en cas de dommages causés par l'enfant mineur de la rue*.....114
- Benjamin Mbamba Kpako, Henri Ingwa Lofinda et Patience Mbulazwa Indolo, *Compétence numérique la plus observée chez le personnel scientifique de l'Université de Kinshasa à l'ère du système Licence-Master-Doctorat (LMD)*.....120
- Hervé Sossongo ya Mosossongo, Dieudonné Kungwa Sungura et Edouard Nyembo ya Mahingu, *Le cadre juridique du secret bancaire en RD Congo : entre protection de la vie privée et exigences de transparence financière*.....128
- Arnold Musao Kalombo, *Transition écologique et choix stratégiques de développement en Afrique centrale : le dilemme pétrole–biodiversité dans le cas du Parc national de Virunga*……138
- Jimmy Edjimi Kwey, Ezekiel Lelo Lelo, Patrick Tsakala Musamu, *Analyse stratégique et managériale d'internationalisation et du développement des entreprises congolaises* ……144
- Guelord Kabamba Mukendi, Adolphe Mafuata Ngalamulume, Célestin Mutombo Kazadi, *Incidence du profil des entrepreneurs sur la pérennité des microentreprises implantées dans la commune de Limete*……153
- Leprince Nkwahata Masangata, *Engagement citoyen pour une gestion responsable des déchets ménagers dans la ville de Kinshasa*……159
- Francine Ipanthiar Lathiar, *Le phénomène de retour dans la rue des enfants de la rue resocialisés par les organisations non gouvernementales : quelles stratégies pour une réinsertion sociale efficace et durable ?*..……171
- Eric Isikanga Itongo, *La fonction régulatrice du juge constitutionnel : un pouvoir implicite en droit constitutionnel congolais*……177
- Thedi Kazadi Katumba, *Analyse des stratégies des établissements publics congolais pour tirer profit des crédits carbone sur le marché international*……183
- Augustin Elodi Osombe, *Les immunités des représentants de l'État et la culpabilité pour crimes internationaux*……189
- Sosthène Bokebe Iyeti, Michel Remo Yossa, Jonathan Enguta Mwenzi, *Image organisationnelle et fidélité des salariés de quelques entreprises du portefeuille de l'État congolais*……196
- Guy Kashemwa Bahogwerhe, Gabriel Kalonda Mbulu, *Intelligence économique, un nouvel outil d'influence d'une organisation : principes, stratégies et lobbying*……..203
- Patricka Musumadi Kiluwa, *De la responsabilité des plateformes numériques en RD Congo : défis du commerce via les réseaux sociaux*……...214
- Jean-Claude Tshipama, *Les facteurs clés de succès des entreprises « Born Global » : une approche théorique contextualisée à la République Démocratique du Congo*……..219
- Emmanuel Minga, Hugues Kwete, Alex Mbantshi, *Microcrédit digital en RD Congo : coût réel, transparence et risques pour les utilisateurs de rallonge M-pesa*……..225
- Pacifique Kubuya Ndoole, *Conflits armés dans le Kivu et stratégies discursives de l'État congolais face à l'AFC/M23 : entre guerre de communication et communication de guerre*……233
- Brince Bope Misha-mi-Kiengel, *De la stratégie RH à la stratégie de rémunération des entreprises* ……239
- Joseph Chura Bilo, *Utilisation des enfants et des femmes enceintes dans l'exploitation artisanale minière en territoire de Djugu dans la province de l'Ituri en RD Congo*……...246
- Ten Mukenga Kamina, *Analyse de l'efficacité des finances publiques en RD Congo (2016–2022) : une approche économétrique de la mobilisation des recettes fiscales*..……257
- Hénoc Kalala Mukuna, *Formes et preuve de la faute médicale en droit congolais*……263
- Bruno Kabutakapua Bukasa, Olga Nghowa Yandjo, Nathan Mubunda Lukata, Charles Kasongo Muitshilua, *Le mariage et la garde des enfants en droits sénégalais, congolais*

(Brazzaville) et de la République démocratique du Congo : une analyse comparative du pluralisme juridique et de l'effectivité des normes……269

- Marc Yanakoy Omadjela, Cédrick Gasetebi Isobe, Niva Betu Kasenda, *Analyse du climat des affaires et attractivité des investissements dans une province enclavée : cas du Sankuru en RD Congo*……278
- Blaise Tsasa Mpanzu, *L'octroi de crédits par la microfinance FINCA et son impact sur la réduction de la pauvreté à Kananga*……286
- Patrick Djema, *L'Agence internationale de l'énergie atomique face au programme nucléaire iranien : entre régulation internationale et logiques de puissance*……..295
- Salem Mongoho Mosailo, *Le financement alternatif comme levier stratégique de financement des sociétés non cotées dans l'espace OHADA : analyse critique et perspectives pour la RD Congo*.....302
- Joseph Chura Bilo, *Incidence de l'exploitation minière artisanale d'or sur l'environnement et la santé humaine en territoire de Djugu à l'Ituri (RD Congo)*……...311
- Guy Kwete Mwana, *Du divorce-sanction au divorce-remède en droit congolais : réalités judiciaires et enjeux sociaux*……324
- Emmanuel Lumbu, *Le devoir de vigilance communautaire : un rempart contre les crimes environnementaux dans le secteur minier congolais*.....330
- Emmanuel Kashemwa Zihalirwa, *L'encadrement juridique des contrats intelligents dans le secteur bancaire en République Démocratique du Congo*.....339
- Beloty Mukamutshunu Mangay, *Gouvernance institutionnelle et déterminants de la souscription à l'assurance responsabilité civile chez les conducteurs de mototaxis à Kinshasa : analyse économétrique dans la commune de Lemba*.....346
- Claude Batanu Mukubayi et Robert Odimba Osepe, *Nationalité et dévolution du pouvoir en RD Congo : enjeux juridiques et politiques aux approches des élections générales de 2023*……. 357
- Gertrude Baku Nzoau, *Analyse de l'efficacité du financement d'entretien routier en République démocratique du Congo*.....365
- Dieudonné Kungwa Sungura, Edouard Nyembo ya Mahingu et Hervé Sossongo ya Mososongo, *La faiblesse du contrôle juridictionnel des finances publiques en RD Congo de 2021 à 2023 : analyse et perspectives*…….....377
- John Aladina et Odilon Gamela Nginu, *Effets de la gouvernance sur la performance des entreprises publiques en RD Congo : cas des entreprises du secteur minier*.....386
- Paul Ramazani, *L'urgence d'un choix : le vote préférentiel pour la consolidation d'un État plus démocratique et consensuel*.....399
- Louise Pala Kamango, *Les principes de l'évaluation archivistique : pratiques applicables à l'Université de Kinshasa*.....407
- Hubert Nguamu Pamba, *L'intégration et l'appropriation du logiciel Nguamya pour l'optimisation de la communication organisationnelle en RD Congo : étude de cas du parc CAREV de Kimpese (Kongo Central)*.....413

ANALYSE DU CLIMAT DES AFFAIRES ET ATTRACTIVITÉ DES INVESTISSEMENTS DANS UNE PROVINCE ENCLAVÉE :

cas du Sankuru en RD Congo

par

Marc YANAKOY OMADJELA

Chef de Travaux, Université de Lodja

Cédrick GASETEBI ISOBE, Niva BETU KASENDA

(Tous) *Apprenants en DEA, Faculté des Sciences Economiques et Gestion, Université de Kinshasa*

Résumé

Cet article analyse les déterminants du climat des affaires et leur influence sur l'attractivité des investissements dans la province du Sankuru en République Démocratique du Congo. Malgré un potentiel économique important, cette province demeure faiblement attractive pour les investisseurs. À partir d'une approche qualitative fondée sur l'analyse documentaire et institutionnelle, l'étude met en évidence le rôle central des infrastructures, de la gouvernance administrative et de l'environnement institutionnel dans la structuration du climat des affaires. Les résultats montrent que les déficiences infrastructurelles, la faible digitalisation des services publics, l'insécurité juridique et l'accès limité au financement constituent des freins majeurs à l'investissement. L'article propose un modèle analytique articulant institutions, infrastructures et incitations économiques comme leviers d'attractivité territoriale. Il formule également des recommandations stratégiques visant à améliorer la compétitivité économique du Sankuru et, plus largement, des provinces enclavées en Afrique subsaharienne.

Mots-clés : *climat des affaires, investissement, gouvernance, infrastructures, développement territorial, RDC*

Abstract

This paper analyzes the determinants of the business environment and their impact on investment attractiveness in the Sankuru province of the Democratic Republic of Congo. Despite significant economic potential, this province remains unattractive to investors. Using a qualitative approach based on documentary and institutional analysis, the study highlights the central role of infrastructure, administrative governance, and institutional quality in shaping the business climate. Findings reveal that infrastructural deficits, weak digitalization of public services, legal insecurity, and limited access to finance are major constraints to investment. The paper proposes an analytical framework linking institutions, infrastructure, and economic incentives as key drivers of territorial attractiveness. Policy recommendations are provided to enhance economic competitiveness in Sankuru and other landlocked regions in Sub-Saharan Africa.

INTRODUCTION

Dans un contexte de mondialisation et d'intensification de la concurrence entre territoires, l'attractivité des investissements constitue un levier central du développement économique, en particulier pour les économies en développement. Les investissements privés, notamment directs étrangers et domestiques, jouent un rôle déterminant dans la transformation structurelle des économies, la création d'emplois et le transfert de technologies (Rodrik, 2007 ; World Bank, 2020). Toutefois, la littérature économique souligne que ces flux d'investissement ne se répartissent pas de manière homogène, mais répondent à des logiques de localisation étroitement liées à la qualité du climat des affaires.

Le climat des affaires est généralement défini comme l'ensemble des conditions institutionnelles, réglementaires, économiques et infrastructurelles qui influencent la capacité des entreprises à se créer, à opérer et à se développer dans un territoire donné (Djankov et al., 2002 ; North, 1990). À cet égard, la qualité des institutions, la sécurité juridique, l'efficacité administrative, l'accès aux infrastructures et aux financements apparaissent comme des déterminants majeurs de l'attractivité territoriale (Acemoglu & Robinson, 2012 ; La Porta et al., 1998). Dans cette perspective, l'investissement ne dépend pas uniquement de la disponibilité des ressources naturelles, mais davantage de la capacité des territoires à offrir un environnement stable, prévisible et incitatif.

En Afrique subsaharienne, et particulièrement en République Démocratique du Congo (RDC), les réformes engagées ces dernières années en matière d'amélioration du climat des affaires traduisent une volonté politique de renforcer l'attractivité économique du pays. Néanmoins, ces efforts demeurent largement concentrés au niveau central et dans certaines zones urbaines, laissant persister de fortes disparités territoriales. Les provinces enclavées, caractérisées par un déficit d'infrastructures, une faible présence institutionnelle et un accès limité aux marchés, restent marginalisées dans les dynamiques d'investissement (World Bank, 2020 ; UNCTAD, 2021).

La province du Sankuru illustre de manière emblématique cette problématique. Située au cœur du territoire national, elle dispose d'un potentiel économique important fondé sur ses ressources naturelles, forestières et agricoles. Pourtant, elle se caractérise par une quasi-absence d'investissements structurants. Ce paradoxe met en évidence les limites d'une approche du développement fondée exclusivement sur les dotations en ressources et souligne l'importance des facteurs institutionnels et structurels dans l'attractivité économique des territoires.

Dès lors, la problématique centrale de cette recherche peut être formulée comme suit : dans quelle mesure le climat des affaires constitue-t-il un déterminant explicatif de la faible attractivité des investissements dans une province enclavée comme le Sankuru ? L'hypothèse principale soutenue dans cet article est que la faiblesse de l'attractivité des investissements dans le Sankuru résulte d'un déficit systémique du climat des affaires, caractérisé par l'interaction de contraintes institutionnelles (gouvernance et cadre juridique), infrastructurelles (transport, énergie, connectivité) et financières (accès limité au crédit).

L'objectif de cette étude est double. Il s'agit, d'une part, d'identifier et d'analyser les contraintes structurelles qui affectent le climat des affaires dans la province du Sankuru. D'autre part, l'article vise à proposer un cadre analytique territorialisé du climat des affaires applicable aux régions enclavées, en mettant en évidence les mécanismes par lesquels ces contraintes influencent la dynamique d'investissement.

Sur le plan scientifique, cette recherche contribue à enrichir la littérature sur l'économie du développement en proposant une lecture infra-nationale du climat des affaires, encore peu explorée dans le contexte africain. Elle met en lumière la nécessité d'intégrer la dimension territoriale dans l'analyse des politiques d'attractivité économique, souvent appréhendées à l'échelle nationale.

I. REVUE DE LITTERATURE CRITIQUE ET COMPARATIVE

L'analyse du climat des affaires s'inscrit au croisement de plusieurs traditions théoriques en économie du développement, en économie institutionnelle et en géographie économique. Toutefois, malgré une abondante littérature, les approches restent fragmentées et parfois insuffisamment articulées, en particulier lorsqu'il s'agit d'appréhender les dynamiques infra-nationales dans les économies africaines.

1.1. L'approche institutionnelle : un cadre explicatif dominant mais incomplet

La littérature dominante souligne le rôle central des institutions dans la structuration du climat des affaires. North (1990) définit les institutions comme les « règles du jeu » qui encadrent les interactions économiques et réduisent l'incertitude. Dans cette perspective, un environnement institutionnel stable et prévisible favorise l'investissement en limitant les coûts de transaction.

Dans le prolongement de cette approche, Acemoglu et Robinson (2012) distinguent les institutions inclusives, qui encouragent l'investissement et l'innovation, des institutions extractives, qui concentrent les rentes et découragent l'initiative privée. Cette grille de lecture a largement été mobilisée pour expliquer les trajectoires divergentes de développement entre pays.

Toutefois, ces approches présentent une limite majeure : elles privilégient une lecture macro-institutionnelle, souvent centrée sur l'État-nation, au détriment des dynamiques territoriales. Or, dans des contextes comme celui de la RDC, caractérisés par une forte hétérogénéité institutionnelle, la qualité des institutions varie considérablement d'une province à l'autre. Dès lors, une analyse strictement nationale du climat des affaires tend à masquer des réalités locales contrastées.

1.2. Les approches réglementaires et le paradigme de la « facilitation des affaires »

Les travaux de Djankov et al. (2002), ainsi que les rapports *Doing Business* de la Banque mondiale, ont contribué à populariser une approche centrée sur la simplification réglementaire. Selon cette perspective, la réduction des barrières administratives et des coûts d'entrée sur le marché constitue un levier essentiel pour stimuler l'investissement.

Empiriquement, plusieurs études montrent une corrélation entre la qualité du cadre réglementaire et la dynamique entrepreneuriale. Toutefois, cette approche a fait l'objet de critiques croissantes. D'une part, elle repose sur une vision normative et standardisée du climat des affaires, souvent déconnectée des réalités locales. D'autre part, elle tend à réduire le problème de l'investissement à une question de procédures administratives, en négligeant les contraintes structurelles telles que les infrastructures ou les défaillances institutionnelles profondes.

Dans les contextes africains, et plus particulièrement en RDC, la simplification réglementaire apparaît nécessaire mais insuffisante. L'efficacité des réformes dépend largement de leur mise en œuvre effective, laquelle est souvent entravée par des capacités administratives limitées et des pratiques informelles persistantes.

1.3. L'approche par les infrastructures et les coûts de transaction territoriaux

Une autre tradition analytique met l'accent sur le rôle des infrastructures dans l'attractivité des investissements. Dans la perspective de Porter (1990), la compétitivité territoriale dépend de la qualité des facteurs structurels, notamment les infrastructures de transport, d'énergie et de communication.

Les travaux empiriques en économie du développement confirment que les déficits infrastructurels augmentent les coûts de transaction, limitent l'accès aux marchés et réduisent la productivité des entreprises. En Afrique subsaharienne, ces contraintes sont particulièrement marquées dans les régions enclavées, où l'isolement géographique constitue un obstacle majeur à l'intégration économique (UNCTAD, 2021).

Cependant, une limite de cette approche réside dans sa tendance à considérer les infrastructures comme un facteur isolé. En réalité, leur efficacité dépend étroitement de la qualité des institutions et des politiques publiques. Des infrastructures inadéquates ou mal gouvernées peuvent produire des effets limités, voire contre-productifs.

1.4. L'approche financière : accès au crédit et contraintes de financement

La littérature sur le développement financier souligne que l'accès au crédit constitue un déterminant clé de l'investissement. Beck et al. (2005) montrent que les contraintes financières limitent la croissance des entreprises, en particulier dans les économies en développement.

Dans le cas de la RDC, le faible niveau de bancarisation et la concentration des institutions financières dans les grandes villes accentuent les inégalités territoriales. Les régions enclavées, comme le Sankuru, sont caractérisées par une quasi-absence de services financiers formels, ce qui limite la capacité des acteurs économiques à mobiliser des ressources pour investir.

Toutefois, cette approche reste partielle si elle n'est pas articulée avec les dimensions institutionnelles et infrastructurelles. En effet, l'accès au financement dépend lui-même de la sécurité juridique, de la qualité de l'information et de la confiance dans les institutions.

1.5. Vers une approche intégrée et territorialisée du climat des affaires

Face aux limites des approches sectorielles, une tendance récente de la littérature plaide pour une vision intégrée du climat des affaires. Rodrik (2007) souligne que les politiques de développement doivent être adaptées aux spécificités locales et tenir compte des contraintes les plus contraignantes (« binding constraints »).

Dans cette perspective, le climat des affaires ne peut être appréhendé comme un ensemble de variables indépendantes, mais comme un système complexe d'interactions entre institutions, infrastructures et mécanismes économiques.

Cependant, une lacune importante persiste dans la littérature : la faible prise en compte de l'échelle infra-nationale. Les analyses restent majoritairement centrées sur les comparaisons entre pays, alors même que les disparités territoriales internes jouent un rôle déterminant dans la localisation des investissements.

Au regard de ces limites, la présente étude s'inscrit dans une perspective intégrative et territorialisée. Elle propose de dépasser les approches fragmentées en analysant le climat des affaires comme un écosystème multidimensionnel, dont les effets sur l'investissement résultent de l'interaction de plusieurs contraintes structurelles.

En se focalisant sur la province du Sankuru, cette recherche contribue à combler un double déficit dans la littérature : un déficit empirique, lié à la faible documentation des provinces enclavées en RDC et un déficit analytique, lié à l'insuffisante prise en compte de l'échelle territoriale dans l'étude du climat des affaires.

Ainsi, l'article ambitionne d'apporter une contribution à la fois théorique et empirique, en proposant un cadre d'analyse susceptible d'être mobilisé dans d'autres contextes similaires en Afrique subsaharienne.

II. CADRE THEORIQUE DE L'ETUDE

L'analyse du climat des affaires s'inscrit dans un champ théorique pluridisciplinaire mobilisant l'économie institutionnelle, l'économie du développement, la finance et la géographie économique. Loin de se réduire à une simple variable descriptive, le climat des affaires constitue un **construit analytique complexe**, résultant de l'interaction dynamique entre institutions, structures économiques et conditions matérielles de production.

2.1. L'approche institutionnelle : réduction de l'incertitude et structuration des incitations

L'économie institutionnelle constitue le socle théorique principal de l'analyse du climat des affaires. Dans cette perspective, North (1990) conceptualise les institutions comme des mécanismes de réduction de l'incertitude, permettant de stabiliser les anticipations des agents économiques et de diminuer les coûts de

transaction. La qualité institutionnelle — entendue comme la sécurité des droits de propriété, l'efficacité du système judiciaire et la crédibilité des règles — apparaît ainsi comme un déterminant fondamental de l'investissement.

Dans le prolongement de cette approche, Acemoglu et Robinson (2012) introduisent une distinction analytique entre institutions inclusives et extractives. Les premières favorisent l'accès équitable aux opportunités économiques, soutiennent l'innovation et encouragent l'investissement productif, tandis que les secondes concentrent le pouvoir économique et politique, générant des incitations à la prédation et à la rente. Cette lecture permet d'expliquer pourquoi certains environnements économiques restent durablement peu attractifs malgré des dotations en ressources favorables.

Toutefois, ces approches doivent être nuancées dans les contextes africains caractérisés par un pluralisme institutionnel marqué, où coexistent normes formelles et pratiques informelles. Le climat des affaires y dépend autant de la qualité des institutions formelles que de leur capacité effective d'application.

2.2. L'approche réglementaire : coûts d'entrée, bureaucratie et efficacité administrative

Les travaux de Djankov et al. (2002) ont contribué à formaliser l'analyse du climat des affaires à travers l'étude des contraintes réglementaires pesant sur les entreprises. Dans cette perspective, la densité des procédures administratives, les délais de traitement et les coûts associés à la création d'entreprise constituent des indicateurs clés de l'attractivité économique.

Une bureaucratie lourde et inefficace engendre des coûts d'entrée élevés, décourage l'investissement et favorise le développement de pratiques informelles. La simplification réglementaire est ainsi présentée comme un levier essentiel pour stimuler l'entrepreneuriat et améliorer le fonctionnement des marchés.

Cependant, une lecture critique de cette approche révèle ses limites. En se focalisant principalement sur les procédures formelles, elle tend à sous-estimer l'importance des capacités institutionnelles et de la gouvernance dans la mise en œuvre effective des réformes. Dans les économies en développement, la distance entre les règles prescrites et les pratiques réelles constitue un facteur déterminant du climat des affaires.

2.3. Le rôle du cadre juridique et financier : protection des investisseurs et allocation du capital

Les travaux de La Porta et al. (1998) mettent en évidence l'importance des systèmes juridiques dans la protection des investisseurs et le développement des marchés financiers. Un cadre juridique efficace réduit le risque d'expropriation, facilite l'exécution des contrats et améliore l'accès au capital.

Dans cette perspective, le climat des affaires dépend étroitement de la qualité des institutions financières et de la profondeur du système bancaire. L'accès au financement constitue un mécanisme central de transformation des opportunités économiques en investissements réels.

Néanmoins, dans les contextes caractérisés par une faible bancarisation et une forte asymétrie d'information, comme en RDC, le rôle du système financier est limité. L'insuffisance des infrastructures financières contribue ainsi à renforcer les contraintes pesant sur les investisseurs, en particulier dans les zones enclavées.

2.4. L'approche structurelle et territoriale : infrastructures et compétitivité

Au-delà des institutions et des réglementations, la littérature souligne l'importance des facteurs structurels dans la compétitivité des territoires. Porter (1990) montre que l'avantage compétitif des nations repose sur la qualité des infrastructures, la densité des réseaux économiques et la capacité d'innovation.

Dans cette perspective, les infrastructures — notamment de transport, d'énergie et de communication — jouent un rôle déterminant en réduisant les coûts logistiques, en facilitant l'accès aux marchés et en améliorant la productivité des entreprises. Leur insuffisance constitue un frein majeur à l'investissement, en particulier dans les régions enclavées.

Les approches en géographie économique renforcent cette analyse en mettant en évidence l'effet de l'isolement spatial sur la marginalisation économique. L'enclavement territorial génère des coûts supplémentaires qui réduisent l'attractivité des régions périphériques, indépendamment de leurs ressources naturelles.

2.5. Vers une conceptualisation systémique du climat des affaires

Au regard de ces différentes approches, le climat des affaires ne peut être appréhendé comme une simple juxtaposition de facteurs, mais comme un système intégré et interdépendant. Les dimensions institutionnelles, réglementaires, financières et infrastructurelles interagissent de manière cumulative pour produire des effets sur l'investissement.

Dans cette perspective, l'analyse du climat des affaires nécessite une approche systémique permettant de saisir les mécanismes d'interaction entre ces différentes dimensions. Une faiblesse dans l'un de ces domaines peut neutraliser les effets positifs des autres, créant ainsi des situations de blocage structurel.

Sur la base de cette revue théorique, le climat des affaires est conceptualisé dans cette étude comme un système articulé autour de trois dimensions fondamentales :

- la qualité institutionnelle**,** incluant la gouvernance, la sécurité juridique et l'efficacité administrative ;
- les infrastructures économiques**,** notamment les réseaux de transport, d'énergie et de communication ;
- les incitations économiques et financières**,** comprenant l'accès au crédit, les coûts d'investissement et les dispositifs d'appui aux entreprises.

Ces trois dimensions interagissent pour influencer l'attractivité des investissements. L'hypothèse centrale est que, dans les régions enclavées comme le Sankuru, les défaillances cumulées de ces trois composantes génèrent un équilibre de faible attractivité, caractérisé par une absence d'investissements structurants malgré un potentiel économique important.

III. METHODOLOGIE

Cette recherche s'inscrit dans une posture interprétative et analytique, relevant des approches qualitatives en sciences sociales. Elle vise à comprendre les mécanismes structurels qui sous-tendent le fonctionnement du climat des affaires dans un contexte territorial spécifique, plutôt qu'à mesurer des relations causales strictement quantifiées.

L'étude adopte une démarche exploratoire et explicative, adaptée aux contextes faiblement documentés comme celui des provinces enclavées de la RDC. Elle s'appuie sur une logique de construction théorique à partir de données secondaires, en mobilisant les cadres de l'économie institutionnelle et du développement.

Le dispositif méthodologique repose sur une étude de cas unique (single case study) centrée sur la province du Sankuru. Ce choix se justifie par le caractère emblématique de ce territoire, qui cumule à la fois un potentiel économique important et un faible niveau d'attractivité des investissements.

Dans la logique de Yin (2014), l'étude de cas permet d'analyser en profondeur des phénomènes complexes dans leur contexte réel, en tenant compte des interactions entre variables institutionnelles, économiques et infrastructurelles.

Le Sankuru est ainsi appréhendé comme un cas critique, révélateur des contraintes structurelles qui affectent les régions enclavées en Afrique subsaharienne.

Les données mobilisées dans cette recherche sont exclusivement secondaires et proviennent de sources multiples, afin d'assurer une triangulation des informations et de renforcer la validité analytique :

- rapports internationaux (Banque mondiale, indicateurs de gouvernance, Doing Business, UNCTAD) ;
- travaux académiques portant sur le climat des affaires, les institutions et le développement en Afrique ;
- documents institutionnels et réglementaires relatifs à la RDC (politiques publiques, cadres juridiques, réformes économiques) ;
- études empiriques sectorielles sur les infrastructures, la gouvernance et les dynamiques économiques territoriales.

Cette diversité de sources permet de croiser les niveaux d'analyse (global, national et local) et de réduire les biais liés à une source unique.

L'analyse repose sur une méthode d'analyse qualitative de contenu, consistant à identifier, classer et interpréter les informations pertinentes relatives aux déterminants du climat des affaires.

Le processus analytique s'est déroulé en trois étapes : codification thématique des données, autour des dimensions clés du cadre théorique (institutions, infrastructures, finance) ; analyse intra-cas, visant à identifier les contraintes spécifiques au Sankuru et analyse comparative indirecte, en confrontant les résultats aux tendances observées dans d'autres contextes africains.

Cette démarche permet de dégager des régularités analytiques et d'identifier des mécanismes explicatifs du faible niveau d'investissement.

La validité de l'étude repose sur la cohérence entre le cadre théorique et les observations empiriques issues des sources documentaires. La triangulation des données contribue à renforcer la robustesse des interprétations.

Toutefois, certaines limites doivent être soulignées. Le recours exclusif à des données secondaires ne permet pas de capter les perceptions directes des acteurs économiques. De plus, l'absence de données quantitatives limite la possibilité de tester empiriquement les relations causales identifiées.

Ces limites ouvrent des perspectives pour des recherches futures intégrant des enquêtes de terrain et des approches quantitatives.

Malgré ces limites, cette démarche présente un intérêt heuristique important. Elle permet de proposer une lecture systémique et contextualisée du climat des affaires, en mettant en évidence les interactions entre facteurs institutionnels, structurels et économiques.

Elle contribue ainsi à enrichir les approches existantes, souvent centrées sur des analyses macroéconomiques, en introduisant une dimension territoriale et qualitative dans l'étude de l'attractivité des investissements.

IV. SYNTHESE DES RESULTATS DE L'ETUDE

L'analyse met en évidence que les infrastructures constituent un déterminant central du climat des affaires dans la province du Sankuru. Plus qu'une simple contrainte logistique, leur insuffisance s'inscrit dans une dynamique de désavantage compétitif structurel, affectant directement la capacité des entreprises à opérer efficacement.

En effet, la dégradation des réseaux routiers, l'absence de connectivité multimodale et la faible densité des infrastructures de transport limitent considérablement la circulation des biens et des personnes. Cette situation engendre une augmentation significative des coûts de transaction, tant en termes financiers que temporels. À cela s'ajoute l'insuffisance de l'offre énergétique, caractérisée par un accès limité, instable et coûteux à l'électricité, contraignant les entreprises à recourir à des solutions alternatives onéreuses.

Ces contraintes produisent un effet cumulatif sur la compétitivité des entreprises locales. Elles réduisent leur capacité à accéder aux marchés, à optimiser leurs chaînes d'approvisionnement et à s'insérer dans des réseaux économiques plus larges. Dès lors, le Sankuru se trouve marginalisé dans les circuits économiques nationaux et internationaux, ce qui limite fortement son attractivité pour les investisseurs.

Ainsi, le déficit infrastructurel ne constitue pas seulement un frein ponctuel, mais un facteur structurant d'exclusion économique territoriale, en cohérence avec les analyses de la géographie économique sur les effets de l'enclavement.

Les résultats révèlent également que la qualité de la gouvernance administrative joue un rôle déterminant dans la structuration du climat des affaires. Dans le cas du Sankuru, cette dimension se caractérise par une défaillance institutionnelle systémique, se traduisant par une inefficacité des services publics et une faible capacité administrative.

La centralisation des services administratifs impose aux opérateurs économiques des coûts de déplacement et de coordination élevés, particulièrement pénalisants dans un contexte d'insuffisance infrastructurelle. Par ailleurs, la lenteur des procédures, l'absence de guichets uniques et la faible digitalisation des services administratifs prolongent les délais de traitement et accroissent l'incertitude pour les investisseurs.

Au-delà de ces inefficiences opérationnelles, les pratiques informelles, notamment la corruption et l'opacité dans l'application des règles, contribuent à dégrader la qualité du climat des affaires. Elles introduisent une dimension d'imprévisibilité qui affecte directement les anticipations des agents économiques.

Dans cette perspective, l'environnement administratif du Sankuru peut être qualifié d'incertain et peu crédible, au sens de l'économie institutionnelle, dans la mesure où les règles formelles ne garantissent ni leur application effective ni leur stabilité. Cette situation réduit la confiance des investisseurs et constitue un obstacle majeur à l'engagement de capitaux dans la province.

L'accès aux services financiers apparaît comme une contrainte structurelle majeure, contribuant à la formation d'une trappe d'exclusion économique dans la province du Sankuru. L'absence ou la faible présence d'institutions bancaires dans plusieurs territoires limite considérablement les possibilités de financement des activités économiques.

Cette situation se traduit par une incapacité des entrepreneurs locaux à mobiliser des ressources financières suffisantes pour initier ou développer des projets d'investissement. En l'absence de crédit formel,

les acteurs économiques recourent à des mécanismes informels de financement, généralement insuffisants et peu sécurisés.

Par ailleurs, le manque de services financiers réduit la capacité des agents économiques à sécuriser leurs transactions, à épargner et à investir de manière productive. Il en résulte un cercle vicieux dans lequel le faible niveau d'investissement limite le développement du secteur financier, qui à son tour freine l'investissement.

Cette dynamique illustre un mécanisme de cumul de handicaps structurels, où les contraintes financières s'articulent avec les déficits institutionnels et infrastructurels pour produire un environnement globalement défavorable à l'investissement.

Au-delà de l'analyse sectorielle, les résultats mettent en évidence une interaction forte entre les différentes dimensions du climat des affaires. Les déficits infrastructurels, les défaillances institutionnelles et les contraintes financières ne fonctionnent pas de manière isolée, mais se renforcent mutuellement.

Cette interdépendance produit un équilibre de faible attractivité, caractérisé par :

- un coût élevé d'entrée et d'opération pour les entreprises ;
- une incertitude institutionnelle persistante ;
- une faible capacité de financement des activités économiques.

Dans ce contexte, même en présence de ressources naturelles importantes, le territoire ne parvient pas à attirer des investissements significatifs. Ce résultat confirme l'idée selon laquelle les dotations en ressources ne suffisent pas à générer le développement, en l'absence d'un environnement institutionnel et structurel favorable.

CONCLUSION

Les résultats de cette recherche confirment que l'attractivité des investissements dans les territoires enclavés ne dépend pas uniquement de leurs dotations en ressources naturelles, mais repose fondamentalement sur la qualité systémique du climat des affaires. Le cas du Sankuru met en évidence l'existence d'un équilibre de faible attractivité, résultant de l'interaction cumulative de déficits infrastructurels, de défaillances institutionnelles et de contraintes financières. Cette configuration limite la transformation du potentiel économique en opportunités d'investissement effectives. Sur le plan théorique, l'étude souligne la nécessité de dépasser les approches fragmentées du climat des affaires au profit d'une lecture intégrée, tenant compte des interdépendances entre institutions, infrastructures et mécanismes de financement, ainsi que de leur inscription territoriale.

Sur le plan des politiques publiques, les implications sont majeures. L'amélioration du climat des affaires dans des contextes comme celui du Sankuru suppose une stratégie coordonnée et séquencée, fondée sur l'identification des contraintes les plus contraignantes (« binding constraints »). En priorité, l'investissement dans les infrastructures de base (transport, énergie, connectivité) apparaît indispensable pour réduire les coûts de transaction et améliorer l'intégration économique. Parallèlement, la modernisation de l'administration, notamment à travers la digitalisation et la décentralisation des services, constitue un levier essentiel pour renforcer la transparence, la prévisibilité et l'efficacité des procédures. Enfin, le développement de l'inclusion financière doit être encouragé afin de faciliter l'accès au crédit et de soutenir l'initiative entrepreneuriale locale. Ces interventions ne peuvent produire des effets durables que si elles s'inscrivent dans un cadre institutionnel renforcé, garantissant la sécurité juridique et la crédibilité des règles.

En définitive, cette recherche invite à repenser les politiques d'attractivité économique en intégrant pleinement la dimension territoriale. Elle met en évidence que les disparités infra-nationales constituent un facteur déterminant des dynamiques d'investissement, souvent sous-estimé dans les analyses macroéconomiques. Dès lors, les stratégies de développement en RDC et, plus largement, en Afrique subsaharienne gagneraient à adopter des approches différenciées, adaptées aux spécificités locales. Sur le plan scientifique, l'étude ouvre des perspectives de recherche futures, notamment par l'intégration de données empiriques quantitatives et la comparaison interrégionale, afin d'affiner la compréhension des mécanismes à l'œuvre et de renforcer la robustesse des modèles explicatifs du climat des affaires dans les économies en développement.

BIBLIOGRAPHIE

- ACEMOGLU D., ROBINSON J.A., *Why Nations Fail: The Origins of Power, Prosperity, and Poverty*, New York, Crown Business, 2012.
- BECK T., DEMIRGÜÇ-KUNT A., LEVINE R., « Financial and Legal Constraints to Firm Growth: Does Size Matter? », *Journal of Finance*, New York, 2005.

- DJANKOV S., LA PORTA R., LOPEZ-DE-SILANES F., SHLEIFER A., « The Regulation of Entry », *Quarterly Journal of Economics*, Cambridge, 2002.
- FRIES S., LYSENKO T., POLANEC S., « Environnement des affaires et performance de l'entreprise dans les économies en transition », *Revue d'économie du développement*, Bruxelles, De Boeck, 2004.
- KABASELE P., *Administration publique et gouvernance en République Démocratique du Congo*, Kinshasa, Presses Universitaires du Congo, 2020.
- KAUFMANN D., KRAAY A., MASTRUZZI M., *Governance Matters VIII: Aggregate and Individual Governance Indicators 1996–2008*, Washington DC, World Bank, 2009.
- LA PORTA R., LOPEZ-DE-SILANES F., SHLEIFER A., VISHNY R., « Law and Finance », *Journal of Political Economy*, Chicago, 1998.
- LHALOUI F.E., BAKOUR M., « Climat des affaires et succès des entreprises : cas de l'écosystème automobile marocain », *Revue Internationale des Sciences de Gestion*, Casablanca, 2020.
- LUTUTALA MUMPASI M., « L'économie congolaise à l'épreuve de la dynamique démographique », *Cahiers Économiques et Sociaux*, Kinshasa, 2017.
- MBEMBA J., *Industrialisation et développement territorial en Afrique centrale*, Kinshasa, L'Harmattan RDC, 2020.
- MBAYA K., *Infrastructures et croissance économique en Afrique subsaharienne*, Paris, L'Harmattan, 2019.
- MPEKO P., *Transport et développement économique en République Démocratique du Congo*, Kinshasa, Presses Académiques Africaines, 2017.
- MULAMBA F.I., « Combiner pour réussir : pratiques économiques informelles à Kinshasa », in SHOMBA K.S. (dir.), *Quelques singularités congolaises*, Paris, L'Harmattan, 2019.
- MUTOMBO A., *Gouvernance publique et efficacité administrative en RDC*, Kinshasa, Presses Universitaires du Congo, 2018.
- NGOMA M., SICHIMBA F., « Challenges and Opportunities of Entrepreneurship Education in Zambia », *Journal of Small Business and Entrepreneurship*, Londres, 2020.
- NORTH D.C., *Institutions, Institutional Change and Economic Performance*, Cambridge, Cambridge University Press, 1990.
- OKORO C.O., « Digital Governance and Administrative Efficiency », *International Journal of Education and Evaluation*, Lagos, 2019.
- PORTER M.E., *The Competitive Advantage of Nations*, New York, The Free Press, 1990.
- RODRIK D., *One Economics, Many Recipes: Globalization, Institutions, and Economic Growth*, Princeton, Princeton University Press, 2007.
- TSHIBANGU K.J.P., *Développement des infrastructures et croissance régionale en RDC*, Lubumbashi, Presses Universitaires du Katanga, 2018.
- UNCTAD, *World Investment Report*, Genève, Nations Unies, 2021.
- WORLD BANK, *World Development Report: A Better Investment Climate for Everyone*, Washington DC, World Bank, 2005.
- WORLD BANK, *Doing Business Report*, Washington DC, World Bank, 2020.

Centre de recherche d'interface université-société

COMITÉ DE RÉDACTION ET ADMINISTRATION

- Directeur-Editeur : Sylvain Shomba Kinyamba, Professeur Ordinaire
- Rédacteur en Chef : Gaston Mwene Batende, Professeur Emérite
- Rédacteur en Chef adjoint : Patrick Develtere, Professeur Ordinaire
- Secrétaire de rédaction : Michel Kandolo Edungu, Chef de Travaux
- Relation avec les partenaires : Jean Pierre Mpiana, Professeur Ordinaire
- Archivage et logistique : Ingrid Mulamba Feza, Professeure Associée

CONSEIL SCIENTIFIQUE

Professeurs Baeke Viviane, Batamba Balembu Antoine ; Bongeli Yeikeo Ya Ato Emile ; Develtere Patrick ; Ekala Pierre ; Gretry Lucille ; Huib Huyse ; Inswan Bidum Pierre ; Kaminar Théo-Macaire ; Kapalayi Mutanga Roger-Vincent ; Labana Lasay'abar Jean Berck Mans ; Malemba N'sakila Gilbert ; Matabisi Nico ; Mbalanda Willy ; Mbela Hiza Login ; Mbuyi Musongela François ; Mokonda Bonza Floratin ; Mukoka Nsenda François ; Mulamba Feza Ingrid ; Muluma Munanga Albert ; Musa Alokpo Dieudonné ; Musao Kalombo Célestin ; Mutunda Mwembo Pierre ; Mpiana Tshitenge Jean Pierre ; Mwabila Malela Clément ; Mwene Batende Gaston ; Ndeke Zamba Casimir ; Ngoma Binda Elie ; Ngoy Bisongo Colby ; Nkuanzaka Inzanza Adélard ; Ongevela Van Jan, Osokonda Okenge Basile, Ponsar Paul, Reychler Luc ; Sekimonyo Wa Magango Côme ; Shomba Kinyamba Sylvain ; Wingenga Jeannot ; Yandju Marie-Claire ; Yere Afobe Innocent Zimango Gama Romain.

Immeuble CDS n°3, Trafic, Route de l'Ouest,
Campus de l'Unikin, Tél. : 0999903563 /
shombakin@yahoo.fr,
www.mesrids.org
Dépôt légal : MR 3.02103.57117
N° ISSNB : 2790-3095 (impr.)
N° ISSNB : 2790-3109 (ligne)

